

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 OCTOBRE 2021

Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence du Maire, Jean-François ALUZE.

Etaient présents : Mmes FORTIN Hélène, LUTZ Elodie, MICHAUD Nathalie, PRIEUR Julie et VACANTE Mireille. Mrs ALUZE Jean-François, BOURGEOIS Didier, LAROCHE Wilfried, LEGRAND Quentin, LOUIS Michel, MOURON Bruno.

Ont donné pouvoir : Mme GRAS Myriam à Mme LUTZ Elodie et de Mr SEGUIN David à Mr LAROCHE Wilfried.

Les Conseillers ont décidé :

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

Les conseillers décident de procéder à des virements de crédits sur le budget général afin de procéder à l'acquisition d'un tracteur d'occasion.

A la demande de la Trésorerie municipale, il est demandé de passer des écritures de provision pour les créances qui pourraient s'avérer douteuses. Le Conseil décide de provisionner 80% d'une dette en cours de règlement et d'approvisionner le compte 6817 dotations aux provisions pour dépréciation.

ACHAT DE TERRAIN

Dans le cadre du projet de cession d'une bande de terrain issue d'un délaissé de la RD 120 par le Département de Saône et Loire, située au Pont de Broye, les conseillers décident d'acquérir cette parcelle de terrain d'une superficie 700 m²,

Ce terrain traversé par une canalisation d'assainissement est le seul moyen d'accès aux parcelles voisines où se trouve un déversoir d'orage.

RAPPORT DE LA CLECT ET PACTE DE CONFIANCE ET DE SOLIDARITE FINANCIER ET FISCAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND AUTUNOIS MORVAN

Les conseillers adoptent le rapport final de la CLECT pour le calcul des AC 2021.

Ils approuvent le Pacte de Confiance et de Solidarité Financier et Fiscal ainsi que le règlement d'intervention des fonds de concours.

Ils demandent le versement du montant qui revient à la commune soit 4 533,62 € pour l'acquisition d'un tracteur d'occasion.

QUESTIONS DIVERSES

Suite à la modification des statuts de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan dans le cadre du transfert de compétence, les contrats et conventions en cours conclus par la CCGAM sont transférés à la commune qui dispose de nouveau depuis le 1^{er} octobre 2021 de la compétence «gestion des fourrières animales» et «informatique et logiciels».

Les conseillers autorisent le Maire à signer un avenant à la convention signée avec l'association « Les amis des bêtes » d'Autun qui prendra effet au 1^{er} janvier 2022 ainsi qu'un avenant au contrat passé avec la SAS JVS Mairistem de Châlons en Champagne pour le logiciel Horizon Village on-line.

Afin de mettre un terme aux nombreuses réparations successives sur les tracteurs utilisés par les services techniques, les conseillers décident d'acquérir un tracteur John Deer d'occasion avec accessoires au prix de 72 000 € ainsi qu'une épareuse et une nacelle pour 32 400 €.

Ils votent deux subventions à l'Amicale des retraités : 200 € pour l'organisation d'une manifestation culturelle le 25 septembre dernier et 189 € pour l'utilisation de la salle des fêtes.

Suite au départ des locataires du 14 Rue du Morvan, les conseillers décident de mandater une agence pour procéder à la mise en vente du bien qui abritait l'ancienne poste au prix minimum de 110 000 € net vendeur.